

**PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2012**

**PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2012**

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État des produits et des charges	3
Évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13



Mongiat-Bernucci

S.E.N.C.R.L./LLP, Société de CPA / Partnership of CPAs

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Philanthropic Foundations Canada
Fondations Philanthropiques Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Philanthropic Foundations Canada / Fondations Philanthropiques Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2012, et les états des produits et des charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Philanthropic Foundations Canada / Fondations Philanthropiques Canada au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que l'association Philanthropic Foundations Canada / Fondations Philanthropiques Canada a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1er janvier 2012 et que sa date de transition était le 1er janvier 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les états de la situation financière au 31 décembre 2011 et au 1er janvier 2011, et les états des produits et des charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

MONGIAT•BERNUCCI¹

Montréal (Québec)

Le 7 mars 2013

¹ Par Michel Bernucci, CPA auditeur, CA

**PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA**

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Produits		
Cotisations des membres	521 718 \$	491 644 \$
Dons pour programmation et autres	61 379	50 729
Commandites	40 000	132 500
Conférence et symposium	29 345	93 230
Intérêts	15 954	16 403
Revenus provenant des programmes	<u>3 060</u>	<u>6 415</u>
	<u>671 456</u>	<u>790 921</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux	337 213	375 753
Frais de conférence et symposium	81 196	223 661
Honoraires professionnels	69 755	16 595
Loyer	45 145	45 513
Frais de voyage et de représentation	30 197	22 416
Services de traduction	20 694	13 311
Développement et programmes des membres	12 838	3 568
Conseil d'administration	8 630	5 975
Publications	8 147	3 582
Fournitures de bureau	7 064	5 030
Téléphone	6 614	6 304
Soutien informatique	3 291	4 654
Développement professionnel	2 756	4 572
Frais postaux et de livraison	2 525	1 835
Abonnements	2 313	2 020
Divers	2 309	2 568
Subventions et contributions	1 500	12 640
Amortissement des immobilisations corporelles	1 476	1 064
Assurances	1 286	1 257
Communications	1 099	846
Développement du site Web	369	-
Services financiers	<u>352</u>	<u>943</u>
	<u>646 769</u>	<u>754 107</u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>24 687</u></u> \$	<u><u>36 814</u></u> \$

PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

	<u>Avec Affectations d'Origine Interne</u>	<u>Investis en Immobil- isations Corporelles</u>	<u>Non affectés</u>	<u>2012 Total</u>	<u>2011 Total</u>
SOLDE AU DÉBUT	400 000 \$	3 247 \$	289 415 \$	692 662 \$	655 848 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	24 687	24 687	36 814
Investissement en immobilisations corporelles	-	1 958	(1 958)	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>400 000 \$</u>	<u>5 205 \$</u>	<u>312 144 \$</u>	<u>717 349 \$</u>	<u>692 662 \$</u>

**PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>Au 1er janvier 2011</u>
Actif			
Actif à court terme			
Encaisse	508 947 \$	217 071 \$	229 008 \$
Dépôts à terme et intérêts courus	513 603	520 137	517 091
Débiteurs (note 4)	12 818	15 219	16 403
Frais payés d'avance	<u>5 030</u>	<u>6 845</u>	<u>12 593</u>
	1 040 398	759 272	775 095
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>3 729</u>	<u>3 247</u>	<u>3 190</u>
	<u>1 044 127 \$</u>	<u>762 519 \$</u>	<u>778 285 \$</u>
Passif			
Passif à court terme			
Créditeurs et frais courus	13 124 \$	24 997 \$	30 744 \$
Apports reportés (note 6)	193 654	44 860	91 693
Subventions reportées (note 7)	<u>120 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>326 778</u>	<u>69 857</u>	<u>122 437</u>
Actif net			
Avec affectations d'origine interne (note 8)	400 000	400 000	400 000
Investis en immobilisations corporelles	5 205	3 247	3 190
Non affectés	<u>312 144</u>	<u>289 415</u>	<u>252 658</u>
	<u>717 349</u>	<u>692 662</u>	<u>655 848</u>
	<u>1 044 127 \$</u>	<u>762 519 \$</u>	<u>778 285 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

**PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA**

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	24 687 \$	36 814 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 476</u>	<u>1 064</u>
	26 163	37 878
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 9)	<u>261 137</u>	<u>(45 648)</u>
	<u>287 300</u>	<u>(7 770)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 958)	(1 121)
Dépôts à terme et intérêts courus	<u>6 534</u>	<u>(3 046)</u>
	<u>4 576</u>	<u>(4 167)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	291 876	(11 937)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>217 071</u>	<u>229 008</u>
TRÉSORERIE À LA FIN	<u>508 947 \$</u>	<u>217 071 \$</u>

1. STATUT

Le 18 août 1999, Philanthropic Foundations Canada / Fondations Philanthropiques Canada a été constitué en corporation sans capital-actions, en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. L'association, composé uniquement de membres, a été formée pour encourager la croissance et le développement de fondations privées indépendantes, efficaces et responsables, et pour favoriser un milieu social et réglementé qui encourage une contribution philanthropique.

Depuis le 1er janvier 2003, l'association se qualifie en tant qu'organisme de charité tel que défini dans la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

L'association a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'organisme a appliqué les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2012 ont été élaborés en fonction des principes comptables écrits et notamment les dispositions prévues au chapitre 1501 - Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif relative aux premiers adoptants de ce référentiel comptable.

L'application initiale de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur l'excédent des produits sur les charges de l'association pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011, ni sur son actif net à la date de transition, soit le 1er janvier 2011.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

L'association applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA).

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur .

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et intérêts courus et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'association détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'association comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transactions relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

Constatation des revenus

L'association suit la méthode du report afin de comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de conférence sont constatés comme revenu quand la conférence a lieu.

Les cotisations des membres sont constatées comme revenu proportionnellement au cours de l'exercice fiscale auquel elles se rapportent.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

**PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2012

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

4. DÉBITEURS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>Au 1er janvier 2011</u>
Taxes sur les produits et services à recevoir	10 485 \$	9 125 \$	4 841 \$
Débiteurs	<u>2 333</u>	<u>6 094</u>	<u>11 562</u>
	<u>12 818 \$</u>	<u>15 219 \$</u>	<u>16 403 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2012</u>		<u>2011</u>		<u>Au 1er janvier 2011</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Mobilier de bureau	17 353 \$	16 456 \$	897 \$	1 244 \$	1 592 \$
Matériel informatique	<u>36 385</u>	<u>33 553</u>	<u>2 832</u>	<u>2 003</u>	<u>1 598</u>
	<u>53 738 \$</u>	<u>50 009 \$</u>	<u>3 729 \$</u>	<u>3 247 \$</u>	<u>3 190 \$</u>

**PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2012

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des cotisations de membres reçues au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>Au 1er janvier 2011</u>
Solde d'ouverture	44 860 \$	91 693 \$	62 044 \$
Moins: montant constaté à titre de revenu de l'exercice	(44 860)	(91 693)	(62 044)
Plus: montant reçu pour l'exercice suivant	<u>193 654</u>	<u>44 860</u>	<u>91 693</u>
Solde de clôture	<u>193 654</u> \$	<u>44 860</u> \$	<u>91 693</u> \$

7. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées reçues au cours de l'exercice considéré représentent un versement d'une subvention de trois ans destinée à couvrir les charges de fonctionnement du Plan Stratégique de Renforcement des Capacités débutant en 2013.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>Au 1er janvier 2011</u>
Solde d'ouverture	- \$	- \$	- \$
Moins: montant constaté à titre de revenu de l'exercice	-	-	-
Plus: montants reçus pour les exercices suivants	<u>120 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde de clôture	<u>120 000</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$

8. AFFECTATIONS GREVANT LES ACTIFS NETS

Ces montants grevés d'affectations d'origine interne doivent être conservés pour des buts ultérieurs et ne sont pas disponibles pour aucun autre but sans le consentement du conseil d'administration.

9. FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Débiteurs	2 401 \$	1 184 \$
Frais payés d'avance	1 815	5 748
Créditeurs et frais courus	(11 873)	(5 747)
Apports reportés	148 794	(46 833)
Subventions reportées	<u>120 000</u>	<u>-</u>
	<u>261 137 \$</u>	<u>(45 648) \$</u>

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière.

Risque de crédit

L'association est exposée à un risque de crédit sur les débiteurs et les dépôts à terme. L'association évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir et les dépôts à terme sont investis auprès de grandes institutions financières.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur. En date du 31 décembre 2012, les dépôts à terme de l'association présentent des échéances à très court terme. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les dépôts à terme à la fin de l'exercice varie de ,15% à 1,75% (,15% à 2,27% en 2011) et les échéances de ceux-ci sont de douze mois.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements.

L'association gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Les créiteurs et frais courus sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'association en vertu d'un bail totalisent 28 000 \$ et le versements à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2013	<u>28 000</u> \$
------	------------------

12. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice 2011 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2012.